



+1%¹

¹ Pour tout versement investi intégralement sur le support en euros Fonds Gaipare, ou réparti entre ce support en euros et sur des unités de compte à hauteur de moins de 25 %.

+1,25%²

² Pour tout versement investi à hauteur d'au moins 25 % sur des supports en Unités de Compte.

Bonus exceptionnel

Complément de revalorisation en 2026 et 2027 sur le support en euros, pour les versements effectués du 1^{er} juillet au 31 décembre 2026 inclus.

Ces taux annuels sont nets de frais de gestion et bruts de prélèvements fiscaux et sociaux.

En investissant sur des supports d'investissement en unité de compte, vous profitez du potentiel de performance des marchés financiers, mais vous prenez un risque de perte en capital. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leurs valeurs. Celles-ci peuvent fluctuer, à la hausse ou à la baisse, en particulier en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Dans les conditions précisées dans le QR code ci-dessous.



Allianz Vie

Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 681 879 255 €. Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex. 340 234 962 R.C.S. Nanterre
www.allianz.fr

Gaipare

Groupement Associatif Interprofessionnel Pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne - Association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Siège social : 4, rue du Général Lanrézac - 75017 Paris.
www.gaipare.com